

ARCHIVES ET DROITS DE L'HOMME

Nouvelles de la Section des Archives et des Droits de l'Homme

Lauréat du Premier prix International des Droits de l'Homme de l'Association d'Espagne pour les Droits de l'Homme

Numéro 137, Avril 2021

Écrit et compilé par Trudy Huskamp Peterson

Commentaires. Vous voulez arrêter une conversation ? Dites deux mots: loi sur les archives. Bien que les archives gouvernementales soient un bien public, peu d'attention y est accordée jusqu'à ce qu'une crise se produise et que les informations qu'elles détiennent soient essentielles. Bien sûr, il y a loi et loi : dépassées, limitées, dépassées par d'autres lois, non appliquées, et même parfois bonnes. Voici quelques-uns des problèmes avec les lois nationales actuelles sur les archives.

Par exemple : la loi indienne de 1993 sur les archives stipule qu'“aucun document public portant une classification de sécurité ne doit être transféré aux Archives nationales de l'Inde ou aux Archives du territoire de l'Union”. Cela signifie, bien sûr, qu'aucun record de l'armée, du renseignement, des relations étrangères ou de la police (au minimum) ne peut être transféré aux archives nationales jusqu'à ce qu'il soit déclassifié. Et, par conséquent, le moyen le plus simple d'empêcher les documents d'être accessibles aux chercheurs des archives est tout simplement de ne pas les déclassifier. Des efforts ont été faits pour réviser la loi, mais jusqu'à présent sans succès.

Par exemple : le Honduras n'a pas de loi en vigueur sur les archives. Les archives nationales ont été créées en 1880. Un décret sur la “protection du patrimoine culturel de la nation” a été publié en 1984, mais il est orienté principalement vers des préoccupations anthropologiques, avec seulement quelques articles sur les documents et les bibliothèques. Il dit que les bureaux de création conservent leurs archives pendant 50 ans avant de les transmettre aux archives nationales, une déclaration passive qui permet le transfert mais ne l'exige pas. Par conséquent, lorsque la commission Vérité du Honduras a terminé son travail, il n'était pas nécessaire qu'elle transfère ses dossiers aux archives nationales, et ils ont depuis disparu dans d'autres bureaux.

Par exemple : En Irlande, le *National Archives Act* a été amendé en 2018. Il permet, selon certaines modalités, de transférer aux archives nationales des records de départements qui ont 20 ans (les transferts réguliers ont lieu à 30 ans). Mais il n'y a aucune disposition qui permet l'acquisition de documents de moins de 20 ans. Par conséquent, lorsque la Commission d'enquête sur les foyers maternels et infantiles a achevé ses travaux cette année, avec des documents importants et sensibles, il n'y avait aucune possibilité de les transférer aux archives nationales sans législation spéciale - bien que la loi sur les archives stipule spécifiquement que les documents destinés à les archives comprennent celles constituées par “tout organisme qui est un comité, une commission ou un tribunal d'enquête nommé de temps à autre par le gouvernement, un membre du gouvernement ou le procureur général”. Les archives de la Commission ont été transférées au ministère de l'Enfance, et non aux Archives Nationales qui peuvent fournir un service professionnel de préservation, d'examen de l'accès et de référence. (Voir *Nouvelles SADH*, février 2021).

La dernière étude internationale législative relative aux archives a été publiée par le Conseil international des archives en 1995 ; une mise à jour est absolument nécessaire. En 2004, le Comité sur les questions juridiques du Conseil international des archives a publié des “Principes de législation sur les archives et les records”. Il s'agit de la déclaration internationale la plus récente sur les caractéristiques souhaitables de la législation nationale en matière d'archives, mais elle doit également être revue et éventuellement mise à jour. <https://www.ica.org/en/draft-principles-archives-and-record-legislation-2004>

Garantir la conservation des archives des organes temporaires, comme la Commission Vérité du Honduras ou la Commission des maisons pour bébés d'Irlande, nécessite à la fois une couverture adéquate par une loi sur les archives mais aussi une trace de leur disposition à la fin du mandat de la commission. La section Archives et droits de l'homme, en coopération avec Swisspeace, lance un projet visant à créer une source centrale en ligne d'informations facilement actualisables sur l'emplacement actuel des archives des commissions vérité fermées. Nous pensons que cela profitera à la fois aux archivistes qui peuvent accéder aux archives d'une commission vérité et qui souhaitent être en contact avec des institutions qui l'ont déjà fait et aux personnes cherchant à effectuer des recherches dans les archives d'une commission vérité à des fins juridiques, humanitaires ou académiques. Un comité de pilotage de 3 à 5 personnes, représentant les deux institutions, établira les paramètres des données à collecter, organisera la collecte des données, assurera la cohérence des données collectées et assurera l'entrée des données dans l'ensemble de données. Le comité directeur contactera des collègues dans les pays respectifs pour obtenir des données. Dans certains pays, il peut ne pas être possible de localiser les archives de la commission vérité, mais il s'agit également d'informations importantes pour l'utilisateur potentiel et elles seront documentées.

Ainsi, lors de votre dîner post-COVID, lorsque la conversation traîne, ne dites pas « loi des archives » mais parlez des records remarquables comme ceux des naissances et ceux des bombes, des commissions de vérité et des tribunaux militaires, qui doivent être conservés pour nous tous.

Nouvelles de la SADH. Après le récent appel à volontaires, le comité exécutif de l'ICA-SAHR est maintenant passé à 15 membres et nous accueillons Vitor Fonseca du Brésil en tant que nouveau président

SAHR a le plaisir d'annoncer le début d'une série de conférences sur les questions d'archives et de droits de l'homme. Les « discussions du premier mardi » se tiendront le premier mardi, tous les deux mois, à 16 heures, heure européenne (15 heures GMT). Mariana Nazar sera la première intervenante, le 1er juin, sur les archives pour la vérité et la justice en Argentine et la question de la provenance des archives (voir l'Argentine ci-dessous pour des informations sur la controverse actuelle). La conférence sera en espagnol et n'aura pas de traduction. Les prochaines conférences seront dans d'autres langues. Pour participer, le lien Zoom est : <https://us02web.zoom.us/j/84351842166?pwd=cm01c1lHUUhhHV25tSVNHRnNCWERNUT09>
Meeting ID: 843 5184 2166; Code 291420

L'ICA a envoyé un commentaire au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale sur son projet de « Politique sur le patrimoine culturel », qui ne mentionnait pas explicitement les archives et les bibliothèques en tant qu'éléments du patrimoine culturel. Une copie est jointe à cette édition des *Nouvelles du SADH*.

La SADH note avec une grande tristesse le décès de l'ancien secrétaire général de l'ICA, Charles Kecskemeti. Lui-même autrefois réfugié hongrois, le Dr Kecskemeti a suivi de près les progrès de la SADH et a lu chaque numéro des *Nouvelles*, envoyant souvent un commentaire à ce sujet. Son profond intérêt pour les droits de l'homme était évident, et nous sommes reconnaissants pour son soutien et son travail distingué au cours de sa longue carrière dans les archives.

Nouvelles internationales.

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). L'équipe d'enquête et d'identification de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a publié son deuxième rapport, qui présente « les conclusions des enquêtes menées entre avril 2020 et mars 2021, en se concentrant sur l'incident qui a eu lieu à Saraqib, le République arabe syrienne, le 3 février 2018 ». Il a conclu qu'un hélicoptère militaire de l'armée de l'air syrienne a largué un cylindre qui « s'est rompu et a libéré un gaz toxique, du chlore, qui s'est dispersé sur une vaste zone affectant 12 personnes nommées » dans le quartier résidentiel. Pour arriver à cette conclusion, l'équipe « a examiné des milliers de fichiers, représentant plus de 400 gigaoctets, obtenu 44 déclarations de plus de 30 témoins et pris en compte les données relatives à 18 échantillons distincts » et les restes collectés dans la ville. L'équipe « a engagé des spécialistes de la

géolocalisation et un institut médico-légal distinct pour l'extraction et l'analyse des métadonnées afin d'aider à vérifier l'authenticité et la fiabilité du matériel électronique obtenu". Ces travaux ont été achevés malgré le refus du gouvernement syrien de permettre à l'équipe d'accéder au site de l'incident. <https://www.opcw.org/sites/default/files/documents/2021/04/IIT%20Coordinator%27s%20Remarks%20on%20the%20Second%20Report%20by%20the%20IIT%2012%20April%202021.pdf>

Nations Unies. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a publié son rapport annuel sur l'état de la population mondiale, intitulé "Mon corps m'appartient - Revendiquer le droit à l'autonomie et à l'autodétermination". La Fondation Thomson Reuters a résumé le rapport comme suit : "Seule la moitié environ des femmes et des filles dans les pays en développement sont capables de prendre des décisions concernant leur propre corps, par exemple si elles souhaitent avoir des relations sexuelles, rechercher des soins de santé et utiliser la contraception". Dans des notes techniques, l'UNFPA a déclaré qu'il "s'est inspiré d'enquêtes auprès des ménages représentatives au niveau national ... des organismes des Nations Unies et estimations interinstitutionnelles" et les données "reflètent généralement les informations disponibles en janvier 2021". <https://news.trust.org/item/20210414025525-hznip/>; pour le rapport, voir: https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SoWP2021_Report_-_EN_web.3.21_0.pdf

Le Secrétaire général a publié le rapport annuel sur les violences sexuelles liées aux conflits, qui montrait que "bien que certains progrès aient été réalisés, l'impunité prévaut". Il "s'est concentré sur 18 pays pour lesquels des informations vérifiées par les Nations Unies existent", avec des acteurs non étatiques la "majorité" des parties commettant des violences. <http://undocs.org/S/2021/312>

Nouvelles du monde/générales.

Monde des Affaires. Début 2010, l'ONG Sherpa a entamé une médiation devant le Point de contact national français avec la Socapalm, une société camerounaise d'huile de palme appartenant au groupe d'entreprises français Bolloré, sur les "questions sociales, environnementales et foncières touchant les communautés et les travailleurs locaux" au Cameroun. (Les points de contact nationaux fournissent une médiation pour aider à résoudre les problèmes qui surviennent avec la mise en œuvre des Lignes directrices à l'intention des entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques.) Bien que les deux parties "se soient entendues sur la mise en œuvre d'un plan d'action au profit des victimes", il n'a pas été mis en œuvre. Sherpa et un certain nombre d'autres ONG ont alors poursuivi Bolloré. En janvier 2021 la "société a affirmé que l'accord résultant de la médiation était confidentiel et ne pouvait être produit en justice", mais fin mars le juge français "a jugé qu'un accord résultant d'une médiation devant le Point de contact national français ... n'est pas couvert par la confidentialité lorsque son exécution forcée est demandée". <https://www.asso-sherpa.org/bollore-socapalm-the-judge-rules-in-favor-of-the-ngos>

En 2021, les informations d'une clé USB contenant des e-mails "détaillant un effort complexe des dirigeants d'Ikea en France pour extraire des informations sur les employés, les demandeurs d'emploi et même les clients" ont été divulguées aux médias français. Aujourd'hui, une décennie plus tard, des dirigeants d'Ikea en France sont jugés, les procureurs français les accusant d'avoir "conçu un" système d'espionnage "de 2009 à 2012", a rapporté le *New York Times*. "L'espionnage présumé a été utilisé pour enquêter sur les employés et les organisateurs syndicaux, vérifier les travailleurs en congé médical et évaluer les clients cherchant à se faire rembourser des commandes bâclées". "Certains responsables d'Ikea ont fait appel à des sources policières pour accéder aux bases de données gouvernementales des candidats à un emploi dans jusqu'à neuf magasins, à la recherche de dossiers sur la consommation de drogue, le vol et d'autres infractions graves". Pour le contexte, voir *Nouvelles GTDH*, décembre 2013. <https://retail.economictimes.indiatimes.com/news/home-and-decor/furniture-and-decor/a-system-of-espionage-reigned-at-ikea-a-french-prosecutor-charges/81961540>

Environnement. *Amazon Conservation*, une ONG basée aux États-Unis, a publié un rapport montrant que la déforestation en Amazonie "a augmenté de 17% l'année dernière, les incendies de forêt, la production de bœuf et l'exploitation forestière provoquant la disparition de zones forestières d'environ la taille d'El Salvador". Le groupe utilise des images satellites pour surveiller la dévastation. <https://www.reuters.com/article/latam-deforestation-climate-change/amazon-deforestation-rose-17-in-dire-2020-data-shows-idUSL8N2LZ56N>; pour les cartes, voir <https://www.amazonconservation.org/monitoring-of-the-andean-project-maap/>

Archives médicales. Aux États-Unis, la Cour d'appel du 9e circuit a ordonné à l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis “de prendre des mesures qui forceront probablement le chlopyrifos, un pesticide neurotoxique, à être retiré du marché”, a rapporté *The Intercept*. L'affaire a commencé en 2007 lorsque deux ONG environnementales ont demandé à l'*Environmental Protection Agency* d'interdire le produit chimique. Le tribunal a déclaré : “Depuis 2007, les preuves de dommages ont continué de s'accumuler, principalement à travers deux types d'études : des études expérimentales sur des souris et des rats vivants et des études épidémiologiques sur des humains qui ont été exposés au chlorpyrifos in utero. Entre 2007 et 2016, l'EPA a publié plusieurs évaluations des risques pour la santé humaine concernant le chlorpyrifos et a convoqué son groupe consultatif scientifique (SAP) à plusieurs reprises. Ces évaluations et examens du PAS ont de plus en plus reconnu le caractère persuasif des études montrant les risques du chlorpyrifos. Néanmoins, l'EPA a refusé de prendre une décision finale sur la pétition de 2007 pendant plus d'une décennie”. https://theintercept.com/2021/04/29/chlorpyrifos-epa-brain-damage-children/?utm_medium=email&utm_source=The%20Intercept%20Newsletter; pour la décision <https://www.documentcloud.org/documents/20693912-chlorpyrifos-9th-circuit-4-29-21>

Migration. “L'année dernière, le géographe Sam Chambers a publié une carte inhabituelle du désert de Sonora” au Mexique et dans les États américains d'Arizona et de Californie, a rapporté *Undark*. À l'aide des données de mortalité du bureau du médecin légiste du comté de Pima, en Arizona, des informations sur l'activité des migrants des ONG No More Death et Humane Borders qui “tiennent des records méticuleux”, les cartes “montrent la distance qu'un jeune homme peut parcourir à pied dans diverses régions du désert avant que la température élevée et l'effort physique ne le mettent en danger de mourir d'une exposition à la chaleur ou d'une hyperthermie”. <https://undark.org/2021/03/31/mapping-migrant-deaths-sonoran-desert/>

Dans le cadre de son programme sur les migrants disparus et décédés, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a mené de 2016 à 2018 des projets pilotes en Afrique du Sud et au Zimbabwe pour enregistrer les cas de personnes disparues en menant des entretiens avec leurs familles et en collectant “des informations sur la personne disparue et les données personnelles qui pourraient être utilisées pour l'identification”. Selon *Australian Outlook*, sur les 103 demandes de recherches enregistrées, 21 personnes “ont été localisées grâce aux efforts du CICR et neuf autres personnes ont été localisées après avoir été enregistrées”. Le CICR a également travaillé avec “les autorités pour améliorer les procédures d'identification médico-légale” en fournissant une formation et en “normalisant les formulaires et les processus”. À ce jour, plus de 500 corps non identifiés ont été examinés et 97 ont été positivement identifiés. https://www.internationalaffairs.org.au/australianoutlook/remembering-the-missing-in-southern-africa/?mc_phishing_protection_id=28047-c1gkv0adu8157d0utkmg

Human Rights First, une ONG américaine, “a suivi au moins 492 attaques et enlèvements subis par des demandeurs d'asile refoulés ou bloqués au Mexique depuis que le président Biden a pris ses fonctions en janvier 2021” et a rapporté que depuis février 2021 “le gouvernement américain a envoyé 27 avions avec plus de 1 400 adultes et enfants haïtiens, y compris des demandeurs d'asile, directement de retour en Haïti malgré l'escalade de l'instabilité politique et de la violence. De plus, “dans une enquête menée par Al Otro Lado de la mi-février au début avril 2021 en Basse-Californie, 81% des demandeurs d'asile LGBTQ ont déclaré avoir été victimes d'attaques ou de tentatives d'attaques au Mexique au cours du mois dernier, y compris des agressions sexuelles par les forces de l'ordre mexicaines et la traite des êtres humains”. Les données sont fondées sur des entretiens de *Human Rights First* au Mexique avec plus de 110 demandeurs d'asile et une “enquête électronique” menée par Al Otro Lado de février à début avril auprès de 1 200 demandeurs d'asile dans l'État mexicain de Baja California, ainsi que “les États Unis et les données du gouvernement mexicain, les médias et les rapports sur les droits de l'homme”. <https://www.humanrightsfirst.org/sites/default/files/FailuretoProtect.4.20.21.pdf>

Dans un rapport d'enquête sur ce qu'il appelle la “sale campagne » visant à criminaliser la migration à travers la mer Méditerranée vers l'Europe, *The Intercept* a fait état de “documents internes non publiés auparavant” qu'il a obtenus en vertu de la loi italienne sur la liberté d'information de la *Direzione nazionale antimafia e antiterrorismo* (DNAA). Il a écrit que la DNAA s'est coordonnée avec l'agence frontalière de l'UE Frontex et les missions militaires européennes opérant au large des côtes libyennes pour gérer “la migration irrégulière vers l'Europe comme s'ils avaient géré la foule”. Les autorités

“arrêteraient les opérateurs de bas niveau [les contrebandiers] et utiliseraient la coercition et des accords de plaidoyer pour les amener à se retourner contre leurs supérieurs”. Cependant, “les documents de plus d'une douzaine de procès examinés par *The Intercept* montrent des poursuites fondées sur des enquêtes hâtives et des interrogatoires coercitifs”. De plus, “le bureau a coordonné une série d'enquêtes criminelles sur les ONG civiles de secours qui travaillent pour sauver des vies en Méditerranée, les accusant d'entraver le travail de la police”. “Les documents révèlent en détail comment l'agence, aux côtés de responsables italiens et européens, a capitalisé sur [ce] pouvoir pour réprimer les passeurs présumés, dont ils savaient pour la plupart être des personnes désespérées fuyant la pauvreté et la violence avec des ressources limitées pour se défendre devant une cour”. https://theintercept.com/2021/04/30/italy-anti-mafia-migrant-rescue-smuggling/?utm_medium=email&utm_source=The%20Intercept%20Newsletter

VICE World News a rapporté que la migration à la frontière américano-mexicaine est une aubaine non seulement pour les passeurs mais aussi pour les ravisseurs « et les entreprises américaines qui gèrent leur argent ». *VICE* “a examiné 40 paiements de rançon effectués par le biais de transferts d'argent dans 8 cas d'enlèvements différents de 2014 à janvier de cette année. Pratiquement tout l'argent a transité par des sociétés américaines, principalement par Western Union et MoneyGram, mais aussi par Walmart et des sociétés connues comme Ria. Selon notre estimation approximative, les organisations criminelles au Mexique ont gagné environ 800 millions de dollars rien que sur les enlèvements de migrants au cours de la dernière décennie, et les sociétés de transfert d'argent ont reçu une réduction sur presque toutes les transactions via les frais et les taux de change”. *VICE* a rapporté “qu'il ne faut pas grand-chose pour enquêter sur les réseaux de kidnapping : la trace écrite est solide. Les transferts d'argent incluent non seulement un numéro de suivi, mais aussi les noms des personnes recevant l'argent, où il a été collecté et à quelle heure exactement”. https://www.vice.com/en/article/n7bwz/us-mexico-cartel-kidnapping-migrant-money?utm_source=email&utm_medium=editorial&utm_content=news&utm_campaign=210420

Réfugiés. Le Pakistan, avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a lancé une campagne nationale pour vérifier et mettre à jour les données d'environ 1,4 million de réfugiés afghans enregistrés dans le pays et leur délivrer des “cartes d'identité à puce”, a rapporté l'agence Anadolu. 1,5 million d'Afghans supplémentaires seraient dans le pays mais non enregistrés. <https://www.dawn.com/news/1618401>

Technologie. *The Intercept* a obtenu le 25 février un contrat entre la société de recherche juridique et de courtage de données LexisNexis et l'agence américaine d'immigration et de douanes. Il donne aux agents du gouvernement l'accès à ce que LexisNexis prétend être “283 millions de dossiers individuels distincts d'une précision de 99,99 % liés à des identifiants Lex, des codes d'identification uniques”. Les dossiers contiennent “des données personnelles agrégées à partir d'un large éventail de sources publiques et privées, notamment des antécédents de crédit, des dossiers de faillite, des images de plaques d'immatriculation et des informations sur les abonnés cellulaires. La société fournira également des outils d'analyse qui peuvent aider la police à connecter ces vastes magasins de données à la bonne personne”, ce qui, dans le cas de l'ICE, signifie probablement aux immigrants sans papiers ou aux personnes qui ont menti sur leur demande d'asile. https://theintercept.com/2021/04/02/ice-database-surveillance-lexisnexis/?utm_medium=email&utm_source=The%20Intercept%20Newsletter

Seconde Guerre mondiale. Franz Josef Huber, “un haut commandant de la police secrète d'Hitler, responsable de la déportation de dizaines de milliers de Juifs, a été protégé par les autorités américaines et allemandes après la Seconde Guerre mondiale et a ensuite rejoint le service de renseignement extérieur de l'Allemagne de l'Ouest, qui connaissait son rôle en temps de guerre, a écrit le *New York Times*. “Le radiodiffuseur public allemand ARD a obtenu les records” des renseignements américains et allemands des années d'après-guerre sur Huber et les a partagés avec le Times. “Il n'y a pas de documents disponibles sur ses interactions avec les renseignements militaires américains au cours des deux années où il était en détention, mais en mai 1947, malgré de nombreuses preuves contradictoires, un enquêteur américain a écrit que Huber “était un officier de police impartial, juste et factuel qui a effectué les fonctions de police sans parti pris ni préjugés raciaux et politiques”. Huber a été libéré de détention aux États-Unis en mars 1948 et a rejoint les services de renseignement allemands en décembre 1955. <https://bdnews24.com/world/2021/04/06/he-led-hitlers-secret-police-in-austria.-then-he-spied-for-the-west>

Les "Archives Ringelblum" sont le nom donné à quelque 30 000 documents rassemblés par l'historien juif Emanuel Ringelblum et ses assistants dans le ghetto de Varsovie de la Seconde Guerre mondiale et enterrés en 1942 pour être conservés en trois endroits. Un monument aux archives a été inauguré le 19 avril, à l'occasion du 78e anniversaire du début du soulèvement du ghetto de Varsovie en 1943, situé à l'endroit où l'un des trésors de documents était caché, a rapporté le *Times of Israel*.
<https://www.timesofisrael.com/monument-unveiled-to-remember-warsaw-ghettos-buried-archive-of-anguish/>

Le *Boletín Oficial del Estado*, le journal officiel du gouvernement espagnol, a publié une liste de noms de plus de 4 000 Espagnols morts dans les camps de concentration nazis, ajoutant 695 noms non enregistrés auparavant. *ElDiario.es* a rapporté que les noms ajoutés étaient "contenus dans des certificats de décès envoyés par le gouvernement français au début des années 1950 et ont été" accusés "[retenus] par la dictature franquiste pour empêcher les proches des victimes de faire des réclamations à l'Allemagne". La mesure s'inscrit dans le cadre des initiatives prises dans le cadre de la loi sur la mémoire historique ; l'inscription permettra aux proches des victimes de les enregistrer officiellement comme décédées. Merci à Antonio Gonzalez Quintana pour le lien. https://www.eldiario.es/sociedad/boe-publica-espanoles-fallecidos-concentracion_1_1406011.amp.html?_twitter_impression=true&s=09

Nouvelles bilatérales and multilatérales.

Guerres des Balkans. En 2019, l'Assemblée nationale de la *Republika Srpska* de Bosnie a créé une commission d'enquête sur les souffrances des Serbes à Sarajevo pour examiner les "faits existants" et trouver de nouveaux faits sur Sarajevo pendant la guerre de 1992-95. Son rapport, maintenant publié, affirmait que les Serbes étaient "soumis à "une campagne systématique de nettoyage ethnique, qui a abouti à l'exode des Serbes de Sarajevo après l'Accord de paix de Dayton". *BIRN* a rapporté que la Commission a déclaré qu'"environ 800 Serbes ont été portés disparus à Sarajevo pendant la guerre et 260 d'entre eux n'ont pas encore été retrouvés" et que "presque tous les auteurs de crimes de guerre contre les Serbes ont échappé à la justice avec le soutien actif de institutions de l'état bosniaque". *BIRN* a par la suite publié un examen de vérification des faits de plusieurs des faits les plus controversés. https://balkaninsight.com/2021/04/13/controversial-report-highlights-serb-victims-in-wartime-sarajevo/?utm_source=Balkan+Insight+Newsletters&utm_campaign=6e73930c25-BI_DAILY&utm_medium=email&utm_term=0_4027db42dc-6e73930c25-319725265; <https://balkaninsight.com/2021/04/22/birn-fact-check-is-the-bosnian-serb-report-on-the-sarajevo-siege-accurate/>; pour le rapport <https://www.incomfis-sarajevo.org/>

3 ONGs ont publié un rapport sur "l'efficacité des mécanismes des institutions de Serbie et du Kosovo à trouver les personnes disparues de la guerre au Kosovo entre 2016 et 2020", recommandant que les deux états "doivent prendre une approche proactive face au problème des personnes disparues et ouvrir davantage les archives qui pourraient contenir des données relatives aux personnes disparues", a rapporté *BIRN*. <https://balkaninsight.com/2021/04/27/serbia-kosovo-must-make-missing-persons-a-priority-report/>

Bolivie/États-Unis. En 2018, un jury dans une cour fédérale a jugé l'ancien président de Bolivie, Gonzalo Sanchez de Lozada, et l'ancien ministre de la Défense, Jose Carlos Sanchez Berzain, coupables de planifier et d'ordonner le massacre des peuples Indigènes non armés en 2003 et d'octroyer aux plaignants, aux familles des familles des 8 personnes tuées durant le massacre, 10 millions de dollars de dommages. Après une série d'appels et d'arguments sur "l'insuffisance des preuves", en avril, le tribunal de première instance a confirmé le verdict du jury et les dommages-intérêts. Un autre procès sur les "demandes de décès injustifiées est en cours". Pour le contexte, voir *Nouvelles SADH*, avril 2018. <https://yubanet.com/world/court-upholds-10-million-judgment-against-bolivian-leaders-for-2003-massacre/>

Canada/États-Unis. Les Sinixt sont un peuple autochtone dont le territoire s'étendait autrefois sur le Canada et les États-Unis d'aujourd'hui, mais se trouve actuellement dans l'État américain de Washington comme 4 000 membres des tribus confédérées de Colville. "En 1955, après que les Sinixt ont été repoussés dans l'État de Washington, le gouvernement canadien les a déclarés éteints", a rapporté le *Guardian*. En 2010, Rick Desautel, un Sinixt, "a traversé la Colombie-Britannique sans permis pour chasser le wapiti, arguant qu'il avait des droits issus de traités de longue date pour [le faire]", mais il a été condamné à une amende par le gouvernement canadien. Après une longue bataille juridique, la Cour suprême du Canada a statué que lui et les autres membres des Colville sont les successeurs des Sinixt "et, par conséquent, qu'ils jouissent des droits autochtones protégés par la Constitution de chasser leurs

terres traditionnelles au Canada”. <https://www.theguardian.com/world/2021/apr/25/indigenous-people-canada-sinixt-us-border-hunting-rights>

République dominicaine/Venezuela. La République dominicaine a mis en place un système d'enregistrement pour les Vénézuéliens “qui résident irrégulièrement” dans le pays. En seulement 48 heures, 17 000 Vénézuéliens ont tenté de s'inscrire sur la “plateforme”, qui a accueilli 12 000 candidats. Les candidats doivent fournir un passeport, un acte de naissance, une déclaration attestant qu'il n'y a pas de “problèmes juridiques” en suspens, deux photographies et un contrat de travail ou un certificat d'admission à l'université, a rapporté *HOY Digital*. <https://hoy.com.do/en-48-horas-17-mil-venezolanos-solicitan-normalizar-estatus/>

Égypte/EEIS. “Le 25 avril, EEIS a diffusé des photos documentant l'exécution d'un combattant d'une malice tribale qui collabore avec l'armée égyptienne dans la péninsule du Sinaï. Le combattant a été enlevé par ISIS à Al-Barth, au sud de Rafah. Selon les photos, il a été tué par un tir”, a rapporté *Spotlight on Global Jihad*. Puis, le 17 avril, dans la province du Sinaï, “un groupe armé fidèle à l'EEIS », a publié une vidéo de 13 minutes montrant le meurtre d'un chrétien copte et de deux membres de sa tribu dans un “paysage désertique”, a rapporté *Al Jazeera*. “Quant à vous, chrétiens d'Égypte, c'est le prix que vous payez pour soutenir l'armée égyptienne”, dit l'homme qui exécute le copte dans la vidéo”. L'armée égyptienne a déclaré que “quelque 970 membres présumés de groupes armés ont été tués dans la campagne de sécurité en cours”. <https://www.terrorism-info.org.il/en/spotlight-on-global-jihad-march-25-april-7-2021/>; <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/19/isis-linked-group-in-egypt-claims-execution-of-copt-2-others>

El Salvador/États-Unis. Lors d'un témoignage d'une audience préliminaire au Salvador dans l'affaire du massacre de décembre 1981 à El Mozote, le professeur Terry Karl de l'Université de Stanford a déclaré qu'un conseiller militaire américain, le sergent-major Allen Bruce Hazelwood, se trouvait dans la région d'El Mozote à l'époque avec le commandant du bataillon responsable du massacre, a rapporté *El Faro*. Parmi les documents présentés par Karl figurait l'interview donnée par Hazelwood à la Commission Vérité d'El Salvador en 1992. Le juge dans l'affaire est Jorge Guzman, qui a tenté d'accéder aux archives de l'armée d'El Salvador, mais l'armée « au moins à cinq reprises, a refusé d'exécuter une ordonnance judiciaire lui permettant d'inspecter leurs bureaux et archives”. Pour le contexte, voir Nouvelles SADH, novembre 2020. https://elfaro.net/en/202104/el_salvador/25441/US-Government-Hid-Presence-of-US-Advisor-in-Mozote-Massacre-Expert-Says.htm?utm_source=DB+El+Faro+ English&utm_campaign=78ffe39a45-EMAIL_CAMPAIGN_2020_04_22_01_08_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_3ec9190c89-78ffe39a45-363082696

Érythrée/Éthiopie. Mark Lowcock, chef du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a déclaré au Conseil de sécurité qu'il avait reçu à la mi-avril un rapport selon lequel 150 personnes étaient mortes de faim dans le Tigré, en Éthiopie, pendant le conflit actuel. Il a averti que “la famine en tant qu'arme de guerre est une violation”. Il a également déclaré : “Ni l'ONU ni aucune des agences humanitaires avec lesquelles nous travaillons n'ont vu de preuve du retrait de l'Érythrée. Commentant un rapport de Reuters selon lequel le haut responsable de la santé publique du Tigré a déclaré qu'“au moins 829 cas d'agressions sexuelles avaient été signalés dans cinq hôpitaux depuis le début du conflit”, a déclaré Lowcock, “Près d'un quart des rapports reçus par une agence impliquent des viols collectifs. , avec plusieurs hommes agressant la victime; dans certains cas, des femmes ont été violées à plusieurs reprises pendant plusieurs jours. Des filles aussi jeunes que huit ans sont ciblées”. <https://news.trust.org/item/20210415194149-aafnv/>

En mars, 5 vidéos ont été postées sur la chaîne Telegram EthiopiaMap qui montraient des soldats exécutant un groupe de 25 à 30 personnes. *Bellingcat*, avec *Newsy* and *BBC Africa Eye*, a utilisé “l'analyse virtuelle et l'imagerie satellitaire, l'information topographique 3 dimensions et les médias sociaux”, qui a conclu que le massacre avait eu lieu près de la ville de Mahberer Deگو dans la région du Tigré et que les tueurs étaient des soldats parlant l'Amharic, ou bien des Éthiopiens militaires ou ses alliés. <https://www.bellingcat.com/news/2021/04/01/mahbere-dego-clues-to-a-cliff-top-massacre-in-ethiopia/>

France/Libéria. La France a annoncé qu'elle jugerait Kunti K., ancien commandant libérien du Mouvement uni de libération du Libéria pour la démocratie (ULIMO) pour des crimes “prétendument commis pendant la première guerre civile libérienne (1989-1996)”, a rapporté *Front Page Africa*. Civitas Maxima, une ONG basée en Suisse, a déposé la plainte, avec des preuves, qui ont conduit à son

arrestation en 2018. La Commission Vérité et Réconciliation du Libéria a documenté 11 500 atrocités commises par l'ULIMO, en commençant par le comté de Lofa où elle a d'abord lancé l'insurrection. <https://frontpageafricaonline.com/liberia-war-crimes-trial/ulimo-commander-kunti-k-will-face-trial-in-france-for-crimes-against-humanity/>

France/Mali. La mission de maintien de la paix des Nations Unies au Mali (MINUSMA) a publié un rapport de 36 pages confirmant que “les forces françaises ont bombardé un mariage le 3 janvier, où 100 personnes étaient en train de célébrer, tuant 22 personnes”, a rapporté *Passblue*. Les enquêteurs ont mené des entretiens individuels avec 115 personnes et des entretiens de groupe avec 200 autres personnes et “ont analysé pas moins de 150 publications, communiqués officiels et déclarations officielles et preuves photographiques”. Pour le contexte, voir le rapport de la Commission d'enquête sur le Mali, *Nouvelles du SADH*, décembre 2020. <https://www.passblue.com/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-Final-Bounty-Bounty9.pdf>

France/Rwanda. A l'occasion du 27^e anniversaire du début du génocide rwandais, la France a ordonné “l'ouverture d'importantes archives d'État”, y compris des télégrammes diplomatiques et des notes confidentielles de 1990 à 1994 provenant des bureaux du président et du Premier ministre, a rapporté l'AFP. Moins de deux semaines plus tard, le Rwanda a publié un rapport de 600 pages disant que la France « n'a rien fait pour arrêter » les massacres et « dans les années qui ont suivi le génocide, a tenté de dissimuler son rôle et a même offert une protection à certains auteurs », a rapporté *AP*. Le rapport rwandais, commandé en 2017 au cabinet d'avocats de Washington Levy Firestone Muse, est fondé sur un large éventail de sources documentaires provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et d'universitaires, y compris des câbles diplomatiques, des documentaires, des vidéos et des articles de presse » et des entretiens avec plus de 250 les témoins. <https://www.rfi.fr/en/france-opens-archives-on-rwanda-genocide>; <https://apnews.com/article/paris-genocides-france-africa-emmanuel-macron-9ecc82a54c49ae16da99caec687dc0f1>

Irak/EEIS/Turquie/États-Unis. Omar Ameen est un réfugié irakien vivant aux États-Unis qui a été arrêté en août 2018 "dans le cadre d'une demande d'extradition du gouvernement irakien" qui pense que "Ameen était un commandant de haut rang de l'État islamique responsable du meurtre en 2014 d'un policier à Rawah , Province d'Anbar, Irak. *VICE News* a obtenu les relevés du téléphone portable d'Ameen, qui montrent qu'au moment du meurtre, son téléphone était “géolocalisé” dans un quartier de Mersin, en Turquie, où il vivait avec sa famille. Le juge a décidé de ne pas l'extrader, sur la base des enregistrements de téléphone portable. Cependant, libéré de l'accusation de meurtre, il a été transféré sous la garde de *l'Immigration and Customs Enforcement (ICE)* des États-Unis; dans un communiqué, l'ICE a déclaré qu'Ameen avait menti sur sa demande de venir aux États-Unis en tant que réfugié et devrait être expulsé. https://www.vice.com/en/article/v7egab/an-iraqi-refugee-falsely-accused-of-being-an-isis-killer-can-stay-in-the-us-for-now?utm_source=email&utm_medium=editorial&utm_content=news&utm_campaign=210422; <https://www.msn.com/en-us/news/crime/federal-immigration-officials-moving-to-deport-omar-ameen-back-to-iraq/ar-BB1gowBo>

Irak/Koweït. Le Koweït a reçu 8 tonnes de documents et autres objets pris durant l'invasion par l'Irak en 1990, a rapporté l'AFP. Il s'agit du 3^e envoi de documents koweïtis saisis et reçus depuis 2019. Celui-ci contient des archives de l'Université du Koweït, du ministère de l'Information et d'autres institutions”. <https://www.france24.com/en/live-news/20210328-kuwait-receives-tonnes-of-national-archives-from-iraq>

Israël/Territoires Palestiniens. “En 2020, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a documenté 771 incidents de violence des colons causant des blessures à 133 Palestiniens et endommageant 9 646 arbres et 184 véhicules, principalement dans les régions d'Hébron, Jérusalem, Naplouse et Ramallah”, indique un rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé depuis 1967, le Rapporteur spécial sur le logement convenable et le droit à la non-discrimination, et un expert indépendant. Cependant, au cours des “trois premiers mois de 2021, plus de 210 incidents violents de colons ont été enregistrés, dont un mort palestinien”, une augmentation substantielle de la violence à partir de 2020. <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/14/un-experts-highlight-rise-in-israeli-settler-against-palestinians>

Dans un rapport de 213 pages, *Human Rights Watch* a déclaré qu'Israël commettait l'apartheid contre la population palestinienne d'Israël, de Cisjordanie et de Gaza. Il a expliqué les ressources sur lesquelles il s'appuyait : “Nous avons examiné les politiques et pratiques israéliennes envers les Palestiniens dans les TPO [Territoires palestiniens occupés] et Israël et les avons comparées au traitement des Israéliens juifs

vivant dans la même région. Le rapport s'appuie sur des années de recherche et de documentation par *Human Rights Watch* et d'autres organisations de défense des droits, y compris le travail de terrain mené pour ce rapport. *Human Rights Watch* a également examiné les lois israéliennes, les documents de planification du gouvernement, les déclarations de fonctionnaires et les registres fonciers. Nous avons ensuite analysé ces preuves selon les normes juridiques pour les crimes d'apartheid et de persécution. *Human Rights Watch* a également écrit au gouvernement israélien en juillet 2020, sollicitant son point de vue sur les questions abordées mais, au moment de la publication, il n'avait pas reçu de réponse". <https://www.hrw.org/news/2021/04/27/qa-threshold-crossed#>

Japon/Corée du Sud. “Un tribunal sud-coréen a rejeté une action en justice contre le Japon” demandant une indemnisation pour les “femmes de réconfort” forcées de travailler dans des bordels militaires japonais datant de la Seconde Guerre mondiale, a rapporté *Bloomberg News*. Le tribunal a déclaré que le Japon “bénéficiait de l'immunité souveraine” et n'était pas tenu de verser une indemnisation. Le Japon a fait valoir que toutes les réclamations étaient “régérées complètement et définitivement” en vertu d'un accord de 1965 ; le tribunal a noté qu'un accord bilatéral de 2015 entre les deux pays dans lequel le Japon a accepté de mettre en place un fonds d'indemnisation pour les femmes était “toujours en vigueur.” <https://www.newsmax.com/newsfront/south-korea-japan-comfort-women-lawsuit/2021/04/21/id/1018427/>

Mexique/États-Unis. Global Exchange, une ONG basée aux États-Unis qui s'efforce d'empêcher l'afflux d'armes américaines vers le Mexique, a obtenu via une demande d'archives publiques adressée au Secrétariat à la défense du Mexique (SEDENA), des documents montrant “les certificats d'utilisateur final pour les armes à feu exportées par des entreprises américaines et vendues à la police à Tamaulipas [Mexique] ... montrant de façon erronée l'utilisateur final comme l'armée mexicaine. En fait, chaque certificat d'utilisateur final pour plus de 147 000 armes à feu exportées des États-Unis vers le Mexique pour être utilisées par la police de 2008 à 2019 déclare l'armée comme utilisateur final. Pourtant plus de 8 200 factures ... montrent que l'armée a vendu des armes exportées par les États-Unis à la police, y compris la police d'État et locale à Tamaulipas, Guerrero, Chihuahua et d'autres États avec de nombreux records documentés de violence et de corruption d'État”. <https://nacla.org/news/2021/03/29/mexican-police-massacre-guns-tamaulipas?emci=bd18bab0-f492-eb11-85aa-00155d43c992&emdi=fd47fad4-f492-eb11-85aa-00155d43c992&ceid=4606001>

Rwanda/États-Unis Une femme rwandaise, Beatrice Munyenyezi, qui a été reconnue coupable d'avoir menti sur son rôle dans le génocide rwandais de 1994 dans des documents déposés pour obtenir la citoyenneté américaine et a purgé une peine de 10 ans de prison aux États-Unis, a été expulsée par les États-Unis vers le Rwanda, a rapporté *AP*. Au Rwanda, elle a été “détenue” et “accusée de sept crimes liés au génocide, dont meurtre et complicité de viol”. <https://apnews.com/article/genocides-general-news-rwandan-genocide-rwanda-africa-3d1e4073ec80cb6c061bc672e277584c>

Suède/Syrie. Quatre ONG - le Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression, les défenseurs des droits civils, les Archives syriennes et l'Open Society Justice Initiative - ont déposé une plainte pénale auprès de l'unité spécialisée dans les crimes de guerre de la police suédoise, accusant des responsables syriens, dont le président Bashar al -Assad, d' “attaques chimiques utilisant du gaz sarin, à Khan Sheikhoun dans la province d'Idlib en 2017 et à Ghouta près de la capitale Damas en 2013”, a rapporté *Al Jazeera*. Pour le contexte, voir *Nouvelles SADH*, septembre 2014. <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/20/victims-of-syrian-govt-chemical-attacks-file-case-in-sweden>

Syrie/Turquie. Syriens pour la vérité et la justice (STJ) a publié un rapport sur les “violations des droits de propriété pendant et après l'opération Peace Spring en Turquie”, une opération militaire transfrontalière menée par l'armée turque et l'armée nationale syrienne qui a établi une frontière de 30 km de large “zone de sécurité” dans le nord-est de la Syrie. Au moins 175 000 personnes ont été déplacées de force de leurs foyers (les estimations vont jusqu'à 300 000), les groupes armés saisissant les biens de ceux qu'ils croyaient appartenir aux forces opposées ou “de propriétaires qui n'avaient pas de papiers de propriété officiels, négligeant de reconnaître que les ventes sont souvent basées sur des contrats oraux et la confiance entre l'acheteur et le vendeur. Certaines personnes ont été “forcées de signer des papiers et des contrats indiquant qu'elles avaient remis leurs biens à ceux qui les avaient illégalement saisis”.

Parmi les recommandations de STJ figurent : “Toute entité gouvernementale de transition qui sera formée à l'avenir doit émettre une loi ou un décret pour considérer tous les transferts de titre de propriété

immobilière dans les territoires occupés nuls” et il doit y avoir “des campagnes de sensibilisation et d'éducation pour la nécessité de documenter les violations de leurs propriétés, en mettant en lumière l'importance de recourir aux tribunaux et aux services immobiliers pour obtenir des documents confirmant leur propriété et de soumettre des rapports aux postes de police - si nécessaire - sur ce qui s'est passé”. https://stj-sy.org/en/nothing-is-left-of-my-home-except-keys/?utm_source=SJAC+Weekly+Update&utm_campaign=9642998006-EMAIL_CAMPAIGN_2019_01_10_02_56_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_0a7405c641-9642998006-90540617

Nouvelles nationales.

Albanie. Un juge du Tribunal spécial contre la corruption et le crime organisé (SPAK) a ordonné la saisie de “tout ordinateur, téléphone portable ou autre équipement électronique appartenant à la publication en ligne Lapsi.al”, a rapporté *BIRN*. La publication avait “révélé l'existence d'une base de données massive appartenant prétendument au parti socialiste au pouvoir contenant des informations sur chaque électeur, y compris les antécédents, l'historique de vote, les liens familiaux ou le statut professionnel. Les procureurs ont ordonné à Lapsi.al de remettre la base de données, mais les éditeurs ont refusé, affirmant que cela pourrait exposer leur ou leurs sources”. <https://balkaninsight.com/2021/04/21/seizure-order-for-lapsi-al-is-a-serious-threat-to-the-freedom-of-the-media/>

Argentine. En 2000, la législature de la province de Buenos Aires a adopté la loi 12498 qui a créé un “Registre unique de la Vérité” sur les crimes contre l'humanité commis dans la province pendant la dictature militaire (1976-1983). Deux décennies plus tard, un décret de janvier 2020 a créé des Archives provinciales de la mémoire pour tenir le registre/les archives, dont l'inauguration a été retardée par la pandémie. Maintenant, a rapporté *Pagina 12*, un directeur a été nommé et des plans sont en cours pour commencer à transférer vers les nouvelles archives les documents pertinents des institutions d'archives existantes. L'Association des archivistes argentins des institutions publiques (AFPA) a exprimé publiquement sa préoccupation, s'opposant au démembrement des archives par sujet et les préservant hors contexte dans d'autres archives. <https://www.pagina12.com.ar/332412-los-bonaerenses-tienen-su-archivo-provincial-de-la-memoria>; <https://bit.ly/3twJ71u>

La banque d'ADN contenant des échantillons de sang des proches des personnes portées disparues pendant la dictature militaire sera conservée par les Archives nationales de la mémoire d'Argentine. La banque sera partagée avec l'EAAF (Équipe argentine d'anthropologie médico-légale). Merci à Antonio Gonzalez Quintana pour le lien. <https://www.argentina.gob.ar/noticias/el-archivo-nacional-de-la-memoria-entrego-muestras-de-sangre-de-familiares-de-personas?s=09>

Au total, 62 femmes ont été tuées en Argentine au cours des trois premiers mois de 2021, l'équivalent d'un féminicide toutes les 35 heures, selon les données compilées par *Mujeres de la Matria Latinoamericana (Mumalá)*, a rapporté EFE. Avec d'autres organisations féministes, elles ont appelé à une déclaration d'urgence nationale sur les violences de genre. <https://www.efc.com/efe/americ/portada/argentina-sufrio-un-feminicidio-cada-35-horas-en-el-primer-trimestre-del-ano/20000064-4501718>

Brésil. La Cour suprême a ordonné au Sénat d'enquêter sur les actions et omissions des gouvernements nationaux et des États dans la gestion de la pandémie de COVID-19, a rapporté *BBC News*. Le Sénat a créé une commission de 18 membres pour mener l'enquête ; parmi les actions à examiner, il s'agit de savoir si « le “génocide” a été commis contre les communautés autochtones d'Amazonie, qui ont été ravagées par une variante mortelle qui n'a pas été contrôlée ». Les conclusions peuvent être « soumises aux autorités habilitées à engager des poursuites ». Compte tenu de la sensibilité de l'enquête, la commission aura besoin d'une solide gestion des records. <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-56899177>

Burkina Faso. À Ouagadougou, la cour militaire a inculpé l'ancien président Campaore de complicité dans l'assassinat en 1987 de l'ancien président Thomas Sankara. Selon *Crisis Watch*, le ministre de la réconciliation nationale a dit en mars que la justice dans le cas Sankara serait une “étape de plus vers la réconciliation nationale”. Pour le contexte, voir *Nouvelles SADH* octobre 2020. <https://www.france24.com/en/tv-shows/eye-on-africa/20210413-burkina-ex-president-compaor%C3%A9-to-be-tried-for-thomas-sankara-s-murder-eye-on-africa>; <https://www.crisisgroup.org/crisiswatch#overview>

Colombie. L'unité d'enquête du tribunal de la juridiction spéciale pour la paix (JEP) a déclaré qu'“entre le 14 et le 21 avril, sept anciens combattants [les guérilleros des FARC] ont été tués, soit environ un toutes les 24 heures”, a rapporté *Reuters*. Comunes, le parti politique formé par des membres démobilisés des FARC, a déclaré que “jusqu'à présent, 271 anciens combattants ont été tués depuis la signature de l'accord de paix” en 2016. <https://www.reuters.com/world/americas/killings-colombia-ex-rebels-could-reach-1600-by-end-2024-court-2021-04-28/>

El Salvador. “À l'aide des données du bureau du procureur général et de la police nationale, les enquêteurs ont examiné quelque 20 000 disparitions de 2014 à 2019, selon le rapport publié ... par la Fondation des études pour l'application du droit”, a rapporté *InSight Crime*. En 2012, les trois principaux gangs du pays ont convenu d'une “trêve” avec le gouvernement pour réduire la violence en échange d'avantages pour les chefs de gangs emprisonnés. Contre-intuitivement, “la trêve a coïncidé avec une augmentation brutale des signalements de disparitions ; les enquêteurs présumant que les victimes ont été “tuées dans le cadre de la négociation entre le gouvernement et les gangs”. Ils ont également suggéré que “des disparitions peuvent survenir lorsque les meurtres publics ne sont pas possibles, aidant ainsi à maintenir l'ordre et la cohésion des gangs”. <https://insightcrime.org/news/political-pacts-gangs-fuel-forced-disappearances-el-salvador/?emci=594d9597-84a6-eb11-85aa-0050f237abef&emdi=99d075f2-85a6-eb11-85aa-0050f237abef&ceid=4606001> ; pour le rapport https://drive.google.com/file/d/1U6d8M8h0RgZmZ0jx4gdhnAeu-pn_o3CN/view

Guatemala. L'ONG *Guatemala Human Rights Commission*, basée aux États-Unis, a signalé que “les bureaux du cabinet d'avocats des peuples autochtones (BI) ont été visités et cambriolés au cours du week-end du 20-21 mars”. Le directeur de l'entreprise a déclaré que le raid avait détruit “des outils essentiels à leur travail”, mais ils continueront, bien que “tous les ordinateurs et les enregistrements des caméras de sécurité aient été volés, les dossiers juridiques sur les affaires en cours ont été endommagés et le panneau étiquetant les bureaux ont été détruits”. <https://ghrcusa.wordpress.com/2021/04/16/constitutional-court-and-human-rights-update-3-20-4-16/>

Haïti. “Une vague d'enlèvements balaie Haïti”, a rapporté *Reuters*. Les Nations Unies ont déclaré que leurs données faisaient état de 234 enlèvements en 2020, le triple du nombre de 2019 ; cependant, l'ONG *Center for Human Rights Analysis and Research* à Port-au-Prince a déclaré avoir enregistré 796 enlèvements en 2020. La violence des gangs est également en train de réapparaître. Un rapport de *l'International Human Rights Clinic* de la Harvard Law School a allégué “l'implication du gouvernement de haut niveau dans la planification, l'exécution et la dissimulation” de trois “attaques menées par des gangs contre des quartiers pauvres entre 2018 et 2020 qui ont fait au moins 240 morts parmi les civils ...” Le rapport était fondé “sur l'enquête approfondie menée par les organisations haïtiennes de défense des droits humains, l'ONU et d'autres acteurs internationaux”. <https://www.usnews.com/news/world/articles/2021-04-26/descent-into-hell-kidnapping-explosion-terrorizes-haiti?emci=594d9597-84a6-eb11-85aa-0050f237abef&emdi=99d075f2-85a6-eb11-85aa-0050f237abef&ceid=4606001>; http://hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2021/04/Killing_With_Impunity-1.pdf

Inde. La flambée des cas de COVID-19 en Inde est tragique. Le problème est aggravé, a rapporté la Fondation Thomson Reuters, par le lien établi par le gouvernement entre le système d'identification Aadhaar et l'enregistrement du vaccin. Un responsable de *l'Internet Freedom Foundation* à Delhi a déclaré que “l'obligation de s'inscrire à des rendez-vous sur une application mobile à l'aide d'Aadhaar exclut des millions de personnes qui n'ont pas d'identifiant Aadhaar” et que “l'utilisation de la reconnaissance faciale basée sur Aadhaar pour l'authentification aggrave le problème, car il est truffé d'inexactitudes. Aadhaar est le plus grand système d'identité biométrique au monde, mais de nombreuses personnes ont été laissées de côté lors de son développement. <https://news.trust.org/item/20210415085022-ja5wq/>

Les filles mariées avant l'âge légal de 18 ans ont été omises de la dernière enquête sur la violence domestique par l'enquête nationale sur la santé parce que l'enquête a un protocole éthique qui exige de garder ses informations confidentielles, ce qui “était en contradiction avec la loi indienne sur la protection de l'enfance de 2012, qui exige que tous les cas d'abus sexuels sur des enfants doivent [être] signalés à la police”, a expliqué la Fondation Thomson Reuters. En conséquence, “14 des 20 États dont les rapports d'enquête ont été publiés ont montré une baisse des cas de violence domestique” car les moins de 18 ans ont été exclus. La fondatrice d'une ONG de défense des droits des femmes au Rajasthan a déclaré : “L'abandon de ces données sur elles est une erreur. Ces filles n'ont pas de voix.” <https://news.trust.org/item/20210426225346-qkt03/>

Libye. Amnesty International a publié une déclaration disant que “des tribunaux militaires ont condamné des centaines de civils dans l'est de la Libye dans le cadre de procès militaires secrets et manifestement inéquitables, visant à punir les opposants réels ou supposés et les critiques des Forces armées arabes libyennes (LAAF) et des groupes armés affiliés”. Un journaliste a été emprisonné pour “contenu trouvé sur son téléphone” et au moins 22 personnes “ont été condamnées à mort et des centaines d'autres à des peines de prison entre 2018 et 2021. De nombreux prévenus ont été soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements en détention provisoire ...” Amnesty a interrogé 11 personnes, dont d'anciens accusés, des défenseurs des droits de l'homme et des avocats ; parmi leurs plaintes figuraient “l'interdiction aux avocats d'examiner les dossiers des affaires et” dans plusieurs cas, les accusés n'ont pas été informés des charges exactes retenues contre eux avant le procès, ont été jugés à huis clos et n'ont pas eu accès aux dossiers ou aux preuves à charge, à des jugements motivés une fois condamné”.

Mali. Deux organisations maliennes de défense des droits des femmes ont déposé une plainte devant la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) “pour contester l'échec du Mali à interdire les mutilations génitales féminines (MGF) en adoptant un cadre juridique et policier qui criminaliserait la pratique. Le directeur de l'ONG internationale *Equality Now's Africa Office*, qui soutient l'affaire, a souligné que l'Institut national de la statistique du gouvernement a mené une enquête démographique et de santé en 2018 qui a trouvé “au moins 89% des filles et des femmes au Mali entre l'âge de 15 et 49 ont subi des MGF, avec 73% des filles maliennes ayant subi l'excision avant leur 15e anniversaire”. <https://www.ihrda.org/wp-content/uploads/2021/04/Communique-Filing-of-Mali-FGM-case-ECOWAS-Court-April-2021-En-1.pdf>

Mexique. Le gouvernement a publié un rapport sur les recherches des personnes qui ont disparu entre le début 2006 et le 7 avril 2007. Il dit que le nombre de disparus s'élève maintenant à 85 006, a rapporté AP. <https://apnews.com/article/latin-america-mexico-3bb0154d03a75df2728aa6b9652234bc?emci=2a9615e4-3e99-eb11-85aa-0050f237abef&emdi=dd31fc27-4099-eb11-85aa-0050f237abef&ceid=4606001>

AP a également signalé que le gouvernement avait adopté une loi "pour obliger les sociétés de téléphonie mobile à collecter les données d'identification et biométriques des clients, telles que les empreintes digitales ou les scanners oculaires" dans un délai de deux ans et les mettre à la disposition du gouvernement. Morena, le parti du président mexicain, a fait valoir que l'exigence « est nécessaire pour lutter contre les crimes comme l'extorsion et l'enlèvement qui impliquent fréquemment l'utilisation de téléphones portables », tandis que les opposants étaient « préoccupés par les informations divulguées ou vendues, affirmant que cela pourrait réellement aider les voleurs, extorqueurs et ravisseurs », notant qu'un registre similaire a été tenté entre 2008 et 2011, mais a été abandonné après la fuite des données des utilisateurs. https://www.washingtonpost.com/world/the_americas/mexico-moves-to-require-biometric-data-from-cellphone-users/2021/04/14/111dfb5e-9d74-11eb-b2f5-7d2f0182750d_story.html?emci=014e0adc-f89d-eb11-85aa-0050f237abef&emdi=fa34c2eb-f99d-eb11-85aa-0050f237abef&ceid=4606001

Myanmar. L'armée “a diffusé des images de six jeunes détenus portant de graves signes d'abus”, a rapporté *Al Jazeera*. L'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP) a déclaré le 18 avril que son suivi montre que “les forces de sécurité ont tué 737 personnes depuis le coup d'État du 1er février et en ont rassemblé 3 229 autres à travers le pays”. Les enregistrements AAPP ont besoin d'une protection renforcée. <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/19/outcry-in-myanmar-as-military-airs-images-of-tortured-detainees>

Nicaragua. À l'occasion du troisième anniversaire de la rébellion contre le gouvernement, la police a perquisitionné les domiciles de politiciens et saisi des téléphones portables et des ordinateurs portables, a rapporté *Confidential*, et a arrêté d'autres opposants au régime. La Commission interaméricaine des droits de l'homme a publié une déclaration, déclarant : “Depuis sa visite du 17 mai 2018 à ce jour, la CIDH a documenté la perpétration de graves violations des droits de l'homme commises dans le contexte de la répression violente des manifestations sociales qui ont commencé en avril de la même année. Selon les informations enregistrées par le biais du Mécanisme spécial de suivi pour le Nicaragua (MESENI), à ce jour, la crise des droits de l'homme au Nicaragua a fait au moins 328 morts et quelque 2 000 blessés, à la suite de l'action [des] agents de l'État ou des civils agissant avec leur consentement et leur tolérance ; plaintes concernant la pratique généralisée et systématique de mauvais traitements, dont

plusieurs pourraient atteindre le seuil de la torture. De même, les rapports ont déterminé qu'au moins 1 614 personnes ont été victimes de privation arbitraire de liberté en représailles pour avoir participé à des actes de protestation ou d'opposition au gouvernement. Le travail de surveillance et de suivi de la CIDH, ainsi que les informations publiques fournies par le HCR, indiquent que plus de 100 000 personnes ont migré du Nicaragua, vraisemblablement pour protéger leur vie, leur intégrité et leur liberté personnelle“.

<https://www.confidencial.com.ni/nacion/allanamientos-y-abusos-policiales-en-tercer-aniversario-de-la-rebelion-de-abril/>;
<https://www.oas.org/en/IACHR/jsForm/?File=/es/cidh/prensa/comunicados/2021/093.asp>

Sud-Soudan. “Un marché noir est apparu pour les tests COVID-19 qui étaient censés être gratuits. Un contrat gonflé a été attribué à une entreprise pour rénover un hôpital qui est toujours vide. Et le gouvernement a autorisé une petite entreprise à produire du désinfectant pour les mains, tout en interdisant les importations du produit alors que les gens se précipitaient pour trouver des fournitures. *The New Humanitarian* a trouvé ces exemples et d'autres après avoir interrogé près de 30 responsables gouvernementaux, propriétaires d'entreprises et travailleurs humanitaires, ainsi qu'après avoir examiné des documents, des e-mails et des SMS dans le cadre d'une enquête avec *Al Jazeera*.”

<https://www.thenewhumanitarian.org/2021/4/7/corruption-claims-amid-rising-covid-19-cases-in-south-sudan>

États-Unis. Trois rapporteurs spéciaux de l'ONU ont envoyé une lettre au gouvernement américain, datée du 29 janvier mais publiée seulement au cours de la semaine du 4 avril, sur les impacts de “la présence militaire accrue des États-Unis à Guam et l'échec à protéger le peuple autochtone Chamorro contre la perte de leurs terres, territoires et ressources traditionnels ; impacts environnementaux négatifs graves; la perte d'artefacts culturels et de restes humains ; ainsi que le déni du droit au consentement libre, préalable et éclairé et à l'autodétermination”. Ils ont demandé des informations sur tous ces points ; Je n'ai pas trouvé de réponse.

<https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gId=25885>

Un article dans *Pediatric and Perinatal Epidemiology* a fait état d'une recherche qui a révélé que “l'exposition à la violence policière mortelle peut jouer un rôle” dans le risque de naissance prématurée en Californie. Les chercheurs ont utilisé “à la fois les enregistrements de décès et la base de données *Fatal Encounters* pour identifier les incidents de violence policière mortelle”, les triant par secteurs de recensement et enregistrements d'accouchements prématurés en Californie de 2007 à 2015. Ils ont constaté que “l'exposition à un incident de violence policière mortelle était associée à une légère augmentation du risque d'accouchement prématuré" tardif et modéré (entre 32 et 36 semaines) mais pas plus tôt que cela. Il est important de noter que “des risques relatifs plus importants de . . . et d'accouchement prématuré tardif . . . ont été observées chez les parents biologiques noirs avec des naissances de sexe féminin”.

https://theconversation.com/fatal-police-violence-may-be-linked-to-preterm-births-in-neighborhoods-nearby-153858?utm_medium=email&utm_campaign=Daily%20Newsletter%20%20April%2016%202021%20-%201919718773&utm_content=Daily%20Newsletter%20%20April%2016%202021%20-%201919718773+CID_7116b37b734853892adfbfd81f33d86a&utm_source=campaign_monitor_us&utm_term=Fatal%20police%20violence%20may%20be%20linked%20to%20preterm%20births%20in%20neighborhoods%20nearby

En publiant dans *Science Advances*, des chercheurs de cinq universités ont rapporté que “les Noirs sont exposés à 21 % de pollution aux particules fines en plus par rapport aux Américains moyens, tandis que l'exposition était 18 % plus élevée pour les Américains d'origine asiatique et 11 % de plus pour les Hispaniques. Les Américains blancs, en revanche, sont 8% moins exposés à la pollution que la moyenne”. Une annexe à l'étude montre qu'ils ont utilisé le *US Census 2012-2016 American Community Survey* pour les données de population par “race-ethnicité” et les statistiques de revenu, ainsi que des cartes historiques “numérisées par le projet *Mapping Inequality*” et les données de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis sur les types d'émissions. Une étude distincte, a rapporté le *Washington Post*, “a révélé que 92% des communautés à faible revenu ont moins de couvert arboré que les plus riches”, et une troisième étude, celle-ci par l'ONG *Environmental Integrity Project*, “montre que les Américains de couleur font face à des exposition au benzène, un polluant atmosphérique toxique lié au cancer ” ils représentent “près de 60% des près de 530 000 personnes qui vivent à moins de 3 miles des 13 raffineries [de pétrole et de gaz] qui ont signalé des niveaux nocifs de benzène l'année dernière”.

<https://www.washingtonpost.com/climate-environment/2021/04/28/environmental-justice-pollution/>; pour l'étude
<https://advances.sciencemag.org/content/7/18/eabf4491>

États-Unis/Géorgie. Dans un projet de “rénovation urbaine” dans les années 1960, le comté d'Athènes-Clarke a saisi et démolit la propriété de 298 familles, dont 176 familles de couleur, a rapporté *The Intercept*. En février, le gouvernement de la ville-comté a adopté une résolution qui s'excusait “spécifiquement pour le rôle du comté dans la destruction de Linnentown, la communauté noire de la classe moyenne” et s'engageait à “ériger un mémorial sur place honorant l'héritage de Linnentown et créer un nouveau centre sur l'esclavage, les lois Jim Crow et l'avenir des communautés noires d'Athènes”, et de “calculer le montant total de la richesse intergénérationnelle perdue à cause de la rénovation urbaine et utiliser ce nombre pour éclairer la budgétisation participative annuelle des projets de réparation — en d'autres termes, financement public des réparations. Les actions ont été stimulées par les recherches d'un employé de l'Université de Géorgie, Joseph Carter, qui a trouvé dans les collections spéciales de la bibliothèque universitaire “de nombreux documents sur la rénovation urbaine, y compris des cartes d'assurance incendie du début du XXe siècle qui montraient les maisons de Linntown”.

https://theintercept.com/2021/04/09/reparations-georgia-athens-uga-linntown/?utm_medium=email&utm_source=The%20Intercept%20Newsletter

Venezuela. *Human Rights Watch* (HRW) a déclaré que “les forces de sécurité ont commis des abus flagrants contre les résidents locaux au cours d'une opération de plusieurs semaines contre des groupes armés à la frontière avec la Colombie”. La déclaration était basée sur les entretiens de HRW avec 68 personnes (déplacées et autres) et sur l'examen par HRW des “informations provenant des autorités colombiennes et vénézuéliennes, et d'autres preuves telles que des photographies, des vidéos et des enregistrements audio d'attaques, de pillages et de personnes traversant la rivière pour Colombie”. Le 26 mars, le procureur général du Venezuela a nommé deux procureurs des droits de l'homme pour enquêter sur les événements dans l'État d'Apure à la frontière colombienne et une commission de 12 membres pour enquêter sur le meurtre de quatre personnes de la région d'El Ripial qui, selon un membre de la famille, ont été emmenées de leur maison par des membres de la Force d'action spéciale de la Police nationale bolivarienne (FAES). <https://www.hrw.org/news/2021/04/26/venezuela-security-force-abuses-colombia-border#>

Lectures recommandées.

Rapport 2020/2021 d' Amnesty International, *L'état des droits de l'homme dans le monde* : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2021/04/annual-report-covid19-decades-of-oppression-inequality-abuse/>

Rapport annuel de Freedom House La démocratie assiégée: <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2021/democracy-under-siege>

Forum Économique mondial, Rapport mondial de 2021 sur l'écart entre les sexes : http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

Six articles sur les données et le déplacement des personnes migrants disparues, p 45-63. *Forced Migration Review*: www.fmreview.org/issue66

Keren Weitzberg, Margie Cheesman, Aaron Martin, Emrys Schoemaker, “Entre surveillance et reconnaissance : repenser l'identité numérique dans l'aide” *Big Data and Society*: <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/20539517211006744>

“Études sur le génocide et urgence climatique : une déclaration de collègues universitaires”: https://www.clarku.edu/centers/holocaust-and-genocide-studies/wp-content/blogs.dir/7/files/sites/180/2021/04/Genocide_Deolars_Climate_Statement_7_April_2021-converted1.pdf

S'il vous plaît partagez des nouvelles avec nous! trudy@trudypeterson.com

La Section des archives et des droits de l'homme remercie le magazine d'archives italien en ligne Il Mondo degli Archivi pour avoir géré la distribution de SAHR News. Pour vous abonner aux News, saisissez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez ici :

<https://anai.us13.list-manage.com/subscribe?u=5942a8a83f3023c6a5a63139e&id=324882c3f7>

Cette Newsletter est publiée sous licence Creative Commons. N'hésitez pas à le diffuser davantage et à le réutiliser à des fins non commerciales.

(Traduction française : Rémi DUBUISSON)

To the Prosecutor of the International Criminal Court The Hague

The International Council on Archives (ICA), an international association created in 1948 to promote the development of archives, with advisory status to UNESCO in the field of archives and documentary heritage, welcomes the draft prepared by the Prosecutor Office with the title *Policy on Cultural Heritage*. We commend this initiative to formulate recommendations for the acknowledgement as Human rights violations of attacks against cultural heritage, in all its forms, as war crimes or crimes against Humanity, and to include them among the scope of the ICC actions.

Supporting this initiative, the International Council on Archives, in particular informed by the work of its Section on Archives and Human Rights, would like to call your attention to the omission of archives in this draft published for comments. We are pleased to submit suggested amendments that would address this, and incorporate archives within the scope of the proposed Policy.

We are motivated by the critical role that records and archives play in the fight against impunity and the dangers that both face regarding their good preservation and accessibility. Seizure, destruction or concealment are often present amongst actions against cultural heritage, not only in this case to destroy the collective memory of communities, social groups or countries, but also to use records against persons considered political enemies.

We also see as quite important differences in the understanding of what could be considered as cultural property, according to point 16 of the draft, and the definition of cultural heritage made in the Hague Convention of 1954, mentioned as a main reference in the exposure draft of the Prosecutor's Office:

Article 1 – Definition of cultural property

For the purposes of the present Convention, the term 'cultural property' shall cover, irrespective of origin or ownership:

(a) movable or immovable property of great importance to the cultural heritage of every people, such as monuments of architecture, art or history, whether religious or secular; archaeological sites; groups of buildings which, as a whole, are of historical or artistic interest; works of art; manuscripts, books and other objects of artistic, historical or archaeological interest; as well as scientific collections and important collections of books or archives or of reproductions of the property defined above;

(b) buildings whose main and effective purpose is to preserve or exhibit the movable cultural property defined in sub-paragraph (a) such as museums, large libraries and depositories of archives, and refuges intended to shelter, in the event of armed conflict, the movable cultural property defined in sub-paragraph (a);

(c) centers containing a large amount of cultural property as defined in sub-paragraphs (a) and (b), to be known as 'centers containing monuments'.

We would like to propose for consideration the two following amendments we suggest to be included in the draft, in points 16 and 28 respectively:

Amendments proposed by ICA (proposed additions are underlined and in blue):

16. In particular, therefore, the Office will understand cultural heritage potentially to include monuments (such as architectural works, works of monumental sculpture and painting, elements or structures of an archaeological nature, inscriptions, cave dwellings, and other combinations of features of cultural value); buildings or groups of buildings (which, because of their architecture, homogeneity or place in the landscape, or because of their content, in the case of museums,

[archives or libraries](#), are of cultural value); sites (human works), moveable objects (such as works of art, sculpture, collections, [manuscripts, books, records](#), or other moveable property of cultural value), intangible cultural heritage (such as the practices, representations, expressions, knowledge, and skills that communities, groups, and in some cases individuals, recognise as part of their cultural heritage, together with the instruments, objects, artefacts, and cultural spaces associated therewith); and natural heritage (natural sites of cultural value, including certain landscapes or physical, biological, or geological formations).

28. The Office considers that attacks on cultural heritage may violate human rights. They destroy conditions that allow people — irrespective of association with national, ethnical, racial, or religious groups, without discrimination, to access, participate in and contribute to cultural life. In recent times, both during armed conflict and in peacetime, objects of cultural value have been damaged, desecrated, repurposed, or stolen, frequently with the aim of harming the people to whom they are intrinsically linked. The protection of both tangible and intangible cultural heritage therefore finds its reflection in international human rights norms and protections of human rights related to cultural heritage,¹⁶ in particular, the right of access to and enjoyment of all forms of cultural heritage, including the right to take part in cultural life, the right of minorities to enjoy their own culture and the right of indigenous peoples to self-determination and cultural heritage.¹⁷ The associated rights affected include freedom of expression, freedom of thought, conscience and religion, the right to education, economic rights, and the right to development. [Archives and records, in particular, may be also considered as main tools for the right to know and right to truth formulated by the UN Human Rights Council.](#)

The International Council on Archives would be pleased to provide any further comment or explanation on our recommendations above.

Our contact for this purpose is Antonio González Quintana at agquintana@gmail.com.

David Fricker
President of the International Council on Archives